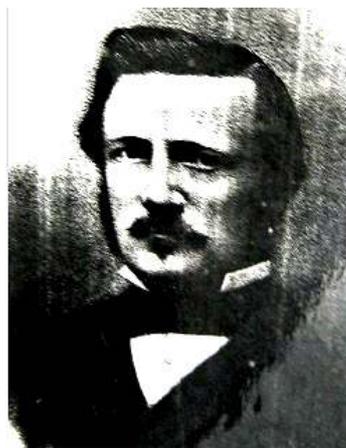


1851

Lucien LE BAIL , patricien ou praticien ?

À 22 ans, il n'était pas encore notaire.
Il remplacera son père en 1855, à l'étude
de Plozévet, tout en habitant à Landudec)



Recensement 1851, pages 3 et 4. Bourg de Landudec

60	Le Bail	Rolland	Notaire proprié	1				88
61	Cuzan	Magdelaine	sa femme vivant du travail de son mari.				1	47
62	Le Bail	Lucienne	Patricien vivant du travail de son père	1				22
63	Le Bail	Abrandine	leur fille vivant du travail de son père.				1	19
64	Cuzan	Rolland	Domestique	1				27
68	Sappe	Anne	Domestique				1	28

Pierre-Marie-Rolland Le Bail (dit Rolland), quitta Pleyben en 1833 pour devenir notaire à l'étude de Plozévet.

En 1837 il devint maire de Plozévet sur proposition du préfet. Il habitait à Landudec, ce qui était incompatible avec l'exercice convenable de ses fonctions de maire de Plozévet. En 1841 il fut démis de ses fonctions..

Il resta au bourg de Landudec (où se situaient les bureaux de l'étude de Plozévet), jusqu'en 1855 environ.

En 1851 Lucien avait 24 ans . En 1855 son père lui laissera son étude de notaire de Plozévet.

En lisant la 4ème colonne, on découvre que Lucien devait des airs de jeune intellectuel aristocrate, car il est noté : "**Patricien** " vivant du travail de son père.

Définition de patricien :

Dans la Rome antique,

les **patriciens**, sont des hommes libres qui bénéficient de privilèges. Pendant longtemps, ils composent la partie la plus fortunée de la société romaine.

Praticien des temps modernes :

celui qui présente un aspect aristocratique, raffiné; qui évoque la richesse, l'élégance propre à certaines familles de souche ancienne.

Par extension .

Celui, celle qui appartient à une élite (intellectuelle ou morale).

Praticien = futur notaire en fin d'études.

Le recenseur aurait-il confondu les 2 termes ? **Possible mais pas certain...**

Dans ce cas son père l'employait gratis.